



Déclaration du Bureau confédéral

Le Bureau confédéral prend acte de la décision personnelle de Céline VERZELETTI de se présenter aux élections législatives et de démissionner de ses mandats confédéraux.

Le Bureau confédéral rappelle que les statuts de la CGT interdisent l'utilisation du sigle de la CGT par des candidats lors d'élections politiques.

La CGT est indépendante des partis politiques mais elle n'est pas neutre.

Au vu du grand péril qui menace notre pays et du niveau de l'extrême-droite, la CGT continuera à mettre toute son énergie pour rassembler autour d'alternatives de progrès social.

Montreuil, le 17 juin 2024